

MON BILAN

Avant de démarrer un traitement

par ANTI-TNF α





Qu'est-ce qu'un anti-TNF α ?	4
Pourquoi débiter un traitement par anti-TNF α ?	5
Qui peut prescrire un traitement par anti-TNF α ?	5
Les bénéfices et les risques des anti-TNF α	6
Qu'est-ce qu'un bilan pré-thérapeutique ?	8
Questions fréquentes en lien avec mon traitement	10
Mon bilan pré-thérapeutique	13
Références	15

QU'EST-CE QU'UN ANTI-TNF α ?

Le TNF α (Tumor Necrosis Factor ou Facteur de Nécrose Tumorale) est une molécule présente naturellement dans l'organisme. Elle joue un rôle dans l'inflammation et la défense immunitaire.

Au cours des maladies inflammatoires chroniques (polyarthrite rhumatoïde, maladie de Crohn, spondylarthrite ankylosante, psoriasis...), le TNF α est produit en trop grande quantité, il est alors responsable de l'inflammation et de l'altération des tissus (articulations, peau, intestins...) sur le long terme.

Les anti-TNF α sont des biothérapies dont le rôle est de bloquer l'action du TNF α afin de limiter l'intensité de la réaction inflammatoire.¹



POURQUOI DÉBUTER UN TRAITEMENT PAR ANTI-TNF α ?

Si votre médecin vous a diagnostiqué une pathologie inflammatoire, il vous a sûrement prescrit un traitement qu'on appelle « traitement de fond conventionnel ». Il peut s'agir de traitements anti-inflammatoires et/ou immunosuppresseurs.

Cependant, malgré le traitement conventionnel, l'inflammation peut persister.

Dans l'ensemble des pathologies visées par anti-TNF α , il existe un besoin thérapeutique compte tenu des possibles phénomènes d'échappement, de réponse insuffisante, de contre-indications et d'intolérance aux traitements disponibles.

QUI PEUT PRESCRIRE UN TRAITEMENT PAR ANTI-TNF α ?

La prescription initiale d'un traitement par anti-TNF α doit être effectuée par un médecin spécialiste habilité (rhumatologue, gastro-entérologue, dermatologue ou interniste) au sein d'un centre hospitalier (hôpital ou clinique).

Si votre traitement est réservé à l'usage hospitalier, **son renouvellement** se fait dans les mêmes conditions que la prescription initiale.

Dans le cas contraire, **le renouvellement de votre traitement** peut être fait par un médecin spécialiste de ville habilité, par exemple votre rhumatologue libéral. Dans ce cadre, les anti-TNF α ont un statut administratif spécifique, ce sont des "médicaments d'exception" et à ce titre ils doivent être prescrits à l'aide d'une ordonnance spécifique.^{2,3,4}

LES BÉNÉFICES ET LES RISQUES DES ANTI-TNF α

Les objectifs d'un traitement par anti-TNF α

Les anti-TNF α jouent un rôle important dans la réduction de l'inflammation chez les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques telles que la polyarthrite rhumatoïde (PR), les spondyloarthrites, la maladie de Crohn ou le psoriasis. Ils visent ainsi à améliorer votre qualité de vie. Sur vos analyses sanguines, les taux de la CRP et de la VS, paramètres de mesure de l'inflammation dans le sang, vont baisser (la VS prend plus de temps par rapport à la CRP).¹

L'un des autres objectifs du traitement par anti-TNF α est de pouvoir réduire la consommation des anti-inflammatoires (corticoïdes et AINS) et des antalgiques.

BON À SAVOIR

Lors d'un traitement par anti-TNF α , les mécanismes de défense de l'organisme sont amoindris. Si une infection apparaît, il est nécessaire de consulter rapidement votre médecin traitant pour une prise en charge adaptée. C'est pourquoi vous devez penser à prévenir au mieux les infections en vous aidant par exemple du bilan pré-thérapeutique que vous trouverez dans les pages suivantes.

Les effets indésirables liés aux anti-TNF α ⁵

Les anti-TNF α peuvent s'accompagner des effets indésirables suivants (liste non exhaustive) :

- Infections et infestations : infections bactériennes, infections virales, infections des voies respiratoires... ;
- Affections du sang et du système lymphatique ;
- Réactions allergiques ;
- Affections du système nerveux ;
- Troubles digestifs ;
- Affections vasculaires ;
- Affections cutanées (prurit, psoriasis...) ;
- Autres effets indésirables : fièvre, fatigue...

Les effets indésirables sous anti-TNF α sont mieux connus avec le recul d'expérience et votre professionnel de santé reste le plus à même de répondre à vos questions.

QU'EST-CE QU'UN BILAN PRÉ-THÉRAPEUTIQUE ? ⁶

Avant de vous prescrire un anti-TNF α , votre médecin prendra le temps nécessaire pour établir un bilan pré-thérapeutique afin de limiter notamment le risque d'infection. En voici les grandes étapes.⁶



La consultation médicale

Votre médecin va vous interroger sur vos antécédents médicaux, à la recherche notamment d'infections sévères, chroniques ou récidivantes. Il vous questionnera sur vos antécédents personnels ou familiaux de tuberculose et vérifiera si vous avez été vacciné (vaccination BCG). Il vous demandera également si vous avez déjà été atteint d'un cancer (ou de lésions pré-cancéreuses), de maladies graves au niveau cardiaque, respiratoire et rénal ou si une sclérose en plaques a été diagnostiquée chez vous ou chez l'un des membres de votre famille. Enfin, si vous êtes une femme, il fera également le point avec vous sur une grossesse en cours ou que vous avez prévue prochainement.

Le dépistage des cancers

En fonction de votre âge et de votre sexe, votre médecin vous proposera de procéder au dépistage de certains cancers : côlon, sein, prostate, peau (examen des grains de beauté), col de l'utérus.



La recherche de foyers infectieux chroniques

Il ne faut pas débuter un traitement par anti-TNF α si vous avez une infection latente. C'est pourquoi vous devrez faire un bilan à la recherche d'une éventuelle tuberculose (radiographie des poumons et analyse sanguine) accompagné d'une consultation chez le chirurgien-dentiste et chez l'ORL.



La mise à jour des vaccins

Les vaccins vivants ne doivent pas être administrés simultanément à un traitement par anti-TNF α . Avant de débuter un traitement par anti-TNF α , vous devrez donc être à jour au niveau de vos vaccins pour réduire au maximum le risque d'infection. La mise à jour des vaccinations est donc recommandée avant instauration du traitement. Les vaccins inactivés sont réalisables à tout moment sans arrêt nécessaire du traitement par anti-TNF α . Parlez-en à votre médecin.

Vaccins contre-indiqués au cours du traitement (vaccins vivants ou vivants atténués)	Vaccins recommandés (vaccins inactivés)
• Grippe saisonnière (vaccin nasal) • Fièvre jaune • BCG • Rougeole-oreillons-rubéole (ROR) • Varicelle • Rotavirus	• Grippe saisonnière (vaccin injectable) • Pneumocoque • Haemophilus Influenzae • Hépatites A et B • Diphtérie, tétanos, polio, coqueluche (DTCaP) • Méningocoque • Papillomavirus

Le bilan sanguin

Votre médecin vous demandera également de réaliser un bilan sanguin qui comprendra en général ces éléments :

- Numération formule sanguine + plaquettes ;
- EPP (Electrophorèse des Protéines Plasmatiques) ;
- Bilan hépatique et rénal ;
- Sérologies des hépatites B, C et du VIH ;
- Test QuantiFERON pour évaluer la réponse immunitaire vis-à-vis de la tuberculose.



QUESTIONS FRÉQUENTES EN LIEN AVEC MON TRAITEMENT

N'hésitez pas à noter les questions que vous vous posez sur votre traitement ou votre maladie pour en discuter avec votre médecin. Voici quelques questions fréquemment posées.



PUIS-JE PRENDRE D'AUTRES TRAITEMENTS SI JE SUIS SOUS ANTI-TNF α ?

Oui, vous pouvez tout à fait continuer votre traitement habituel (corticoïdes, AINS, antalgiques, traitement de fond conventionnel...), comme vous le précisera votre médecin. La prise d'anti-TNF α peut permettre de diminuer la posologie de certains médicaments, faites cependant bien attention à ne pas les arrêter brutalement, notamment en ce qui concerne les corticoïdes : votre médecin vous donnera la marche à suivre pour les réduire progressivement.

PUIS-JE ARRÊTER MON TRAITEMENT ANTI-TNF α ?

Si vous souhaitez arrêter votre traitement anti-TNF α , contactez votre médecin spécialiste pour en discuter.



QUE FAIRE EN CAS DE FIÈVRE ?

1.



J'ai une **infection**, de la **fièvre** ou des **frissons**.

2.



Je **ne fais pas** mon injection.

3.



Je consulte mon médecin **immédiatement**.

4.



Je prends le traitement que mon médecin vient de me prescrire **durant toute la durée recommandée**.

5.



Je ne recommence mes injections **que lorsque mon infection est traitée** et avec l'accord de mon médecin.





Vous pouvez mettre à jour cette page au fil du bilan pré-thérapeutique qui a été demandé par votre médecin : pour chaque examen réalisé, cochez la case correspondante en précisant la date.

	Date de réalisation		Date de réalisation
Dépistage des cancers		Recherche de foyers infectieux chroniques	
☐ Côlon	/...../.....	☐ Pulmonaire (radiographique)	/...../.....
☐ Sein	/...../.....	☐ Dentaire	/...../.....
☐ Prostate	/...../.....	☐ ORL	/...../.....
☐ Peau	/...../.....		
☐ Col de l'utérus	/...../.....		
Analyses sanguines		Vaccinations *	
☐ Numération formule sanguine + plaquettes	/...../.....	☐ DTP	/...../.....
☐ Électrophorèse des Protéines Plasmatiques	/...../.....	☐ Pneumocoque	/...../.....
☐ Bilan hépatique	/...../.....	☐ Grippe	/...../.....
☐ Bilan rénal	/...../.....	☐ Papillomavirus	/...../.....
☐ Sérologie de l'hépatite B	/...../.....	☐ Haemophilus influenzae de type B	/...../.....
☐ Sérologie de l'hépatite C	/...../.....	☐ Hépatite A	/...../.....
☐ Sérologie du VIH	/...../.....	☐ Hépatite B	/...../.....
☐ Tuberculose (quantifERON)	/...../.....	☐ Coqueluche	/...../.....
		☐ Méningocoque	/...../.....
		☐ Autres	/...../.....
		Préciser.....	/...../.....

* Les vaccins vivants ne doivent pas être administrés simultanément à un traitement par anti-TNFα. La mise à jour des vaccinations est donc recommandée avant instauration du traitement. Les vaccins inactivés sont réalisables à tout moment sans arrêt nécessaire du traitement par anti-TNFα. Parlez-en à votre médecin.

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RÉFÉRENCES

1. Tracey *et al.* Tumor necrosis factor antagonist mechanisms of action: a comprehensive review. Pharmacol Ther. 2008 Feb;117(2):244-79.
2. HAS - Guide Affection Longue Durée Polyarthrite Rhumatoïde évolutive grave - Avril 2008.
3. HAS - Guide Affection Longue durée Maladie de Crohn - Mai 2008.
4. HAS. Haute Autorité de Santé. Guide Affection Longue Durée Rectocolite Hémorragique évolutive. Mai 2008.
5. Pour une information plus complète sur les anti-TNF α , vous pouvez consulter la base de données publique des médicaments à l'adresse : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>.
6. cri-net.com "Que faire avant d'initier un anti-TNF α ?" - Novembre 2020.

REMERCIEMENTS

Dr Claire BABAUD LASSALLE, Rhumatologue à la Clinique Bordeaux Tondu (*Floirac*)

Services Care

Vous êtes atteint(e) d'une maladie inflammatoire chronique. Biogen vous propose les services CARE+ qui vous accompagnent dans la compréhension et le suivi de votre maladie et de votre traitement. Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à en discuter avec votre médecin, votre infirmière ou votre pharmacien.



Centre d'appel BIOSIMILAIRES

01 77 69 68 14

Prix d'un appel local

Pour toute information médicale ou de pharmacovigilance concernant les biosimilaires, merci de nous contacter au centre d'appel biosimilaires ou par email à medinfo.europe@biogen.com